



Copropriété à deux et choix d'un avocat pour défendre le syndicat

Par jeandu31

Bonjour,

Je suis copropriétaire majoritaire (550/1000) dans une copropriété à deux copropriétaires et je me suis désigné syndic bénévole (article 24 ordonnance du 30 octobre 2019). J'ai assigné le syndicat des copropriétaires l'année dernière mais l'avocat du syndicat a fait faux bond. Je dois le remplacer pour poursuivre la procédure et ma question est Comment puis-je m'y prendre?

Merçi.

Par yapasdequoi

Bonjour,

C'est le syndic qui assigne le syndicat ?
ou l'inverse ?

Par yapasdequoi

Pourquoi ouvrir une nouvelle discussion ? et sous un nouveau pseudo ?

[url=https://www.forum-juridique.net/immobilier/copropriete/une-double-peine-t48871.html]https://www.forum-juridique.net/immobilier/copropriete/une-double-peine-t48871.html[/url]

Par jeandu31

bonjour : pourquoi ouvrir un nouveau sujet c'est une erreur involontaire de ma part probablement dû à une méconnaissance de la pratique des forums.